



**PROCES-VERBAL  
COMITE DIRECTEUR REGIONAL  
Mercredi 06 Février 2019**

**SAISON 2018/2019**

<b>MEMBRES PRESENTS</b>	BAILLY Jean Pierre – BALAT Gaël – COCAUD Armel - DUPONT Jean Michel – DURET Bernard – FAUCHARD Agnès – FIEVET Benoît – FOURNIER Bernard – GUYON Christophe – LEROUX Maxime – LEVALLOIS Aline – LE QUILLIEC Cynthia – MICHON Bernard – MORINIERE Fabien – OLIVIER Yannick – PASCO Sandrine – SALMON Julien – SORIN Nicolas – TRIBOTE-PAUGAM Françoise
<b>INVITES PRESENTS</b>	GRATTON Pauline – LIGONNIERE Antoine – MOULLEC Thierry – NICOLAS Philippe – PHILIPPE Jacques
<b>EXCUSES</b>	ALLARDI Christophe (invité) - BALIELLO Pierre Laurent (invité) - COLENO David – CONCILLE Christophe – CORVAISIER Jocelin – DESCLOSAYES Françoise – LAIRET Alain – MECKES Charles (invité) - SERRAND Thomas – SIMONNET Damien (invité) - SOLON Gérard – SUPIOT Yannick (invité) - TESSIER Michel
<b>ABSENTS</b>	BOUCHE Arthur – DELAUNAY Lucien – DENIS Luc

## I - Ouverture

### A – Informations du Président

Jean Michel DUPONT évoque les points suivants :

- Retour sur le drame qui est arrivé dans l'effectif du Nantes Basket Hermine avec le décès de Jermaine Marshall
- Une centaine de personnes présentes à la réunion animée par Jean Pierre SIUTAT sur "Paris 2024 et le club 3.0" à la Trocardière le 14 janvier
- Remerciement au club de la ROCHE VENDEE BASKET CLUB qui nous a accueilli pour la journée des vœux et l'académie du Basket le 27 Janvier
- Nous avons reçu le 30 janvier un mail du CROS des Pays de la Loire nous informant de la démission de son Président. Jean Michel DUPONT informe que des élections complémentaires auront lieu sur le collège féminin et interroge les femmes présentes pour savoir si l'une d'entre elle est volontaire pour se présenter au CROS.
- Le Bureau a acté l'organisation d'un stage Equipe de France U16 M à La Pommeraye du 17 au 21 Juillet. Le Président fait appel aux volontaires.
- Présentation du site <http://financementemploi.franceolympique.com/>. Site information sur le financement des emplois.

Il informe que la F.F.B.B. a mis en place des Formation dirigeants par e-learning et il parle du compte d'engagement citoyen

Le Président encourage les élus à faire passer ces informations dans leur entourage.

Enfin Jean Michel DUPONT, rappelle aux élus qu'il serait appréciable que tout le monde confirme sa présence en temps et en heure lorsqu'il est convoqué en bureau ou comité directeur.

## **B – Informations du Secrétaire Général et adoption du Procès-Verbal du 16/11/2018**

Le procès-verbal n'ayant fait l'objet d'aucune remarque, il est adopté.

- Assemblée Générale

Maxime LEROUX indique que celle-ci aura lieu à SABLE SUR SARTHE, Espace Madeleine MARIE. Une visite des équipements a été faite par le Président et le Secrétaire Général.

- Modification du Calendrier des Réunions

Le Secrétaire Général informe des modifications intervenues dans le calendrier des réunions de Bureau et de Comité Directeur.

- Evolution du nombre de licenciés au 06/02/2019

	Nb Licenciés	Evolution Nb	Evolution %
LIGUE REGIONALE	63 577	- 951	- 1,5 %
LOIRE ATLANTIQUE	24 194	- 99	- 0,4%
MAINE ET LOIRE	17 079	- 362	- 2,1%
MAYENNE	3474	-180	- 4,9%
SARTHE	7201	+ 71	+ 1,0%
VENDEE	11629	-381	- 3,2%

## **C – Informations de la Trésorière**

La Trésorière présente le projet sur les mutations. La FFBB travaille sur l'éventuelle suppression des frais de mutations d'ici 2 à 3 ans. Dans ce cadre, les Ligues Régionales devront dès la saison 2019-2020 appliquer un tarif de mutation à 20€. Ceci devra être compensé par une augmentation du coût des licences et des engagements. La Commission des Finances validera une proposition

## **D – Informations de la Directrice Territoriale**

Informations RH :

Les entretiens du personnel ont eu lieu en décembre. Une journée de formation "Premiers Secours" aura lieu à la Ligue le 8 février à laquelle 11 salariés participeront. Des demi-journées de formation interne auront lieu sur l'utilisation des outils inclus dans la licence Office 365.

Informations BPJEPS :

Près d'une quarantaine de personnes (futurs candidats, dirigeants de clubs) ont participé aux premières Portes Ouvertes BPJEPS le 30 janvier. Nous avons pu les renseigner sur les aspects pédagogiques, financiers et organisationnels.

## **E – Informations du Directeur Technique Régional**

Thierry MOULLEC a été nommé Directeur Technique Régional il y a un mois. Une réunion de tous les D.T.R. a eu lieu le 25 Janvier à la Fédération, lors de cette réunion, ils ont réfléchi sur le rôle et les missions des D.T.R.

Une chose est sûre, les missions iront au-delà de la coordination actuelle de l'Equipe Technique Régionale.

Les missions des CTS seront redistribuées en septembre 2019, cela a été validé par le Directeur Technique National, Alain CONTENSOUX.

Thierry MOULLEC : Directeur Technique Régional et Responsable de la formation « DE »

Antoine LIGONNIERE : Responsable du Pôle Masculin et de la formation du Joueur / Détection

Pierre-Laurent BALIELLO : Responsable du Pôle Féminin, de la formation de cadres et du suivi des QPV

Les raisons de cette redistribution :

La mise en place d'un Directeur Technique Régional avec de nouvelles missions

La volonté du Directeur Technique National que les CTS entraînent sur les pôles conjugués à l'envie d'Antoine Ligonnière et de Pierre-Laurent BALIELLO d'être sur le terrain

Concernant l'Institut Régional de Formation, nous avons la volonté de développer les formations

Les différentes formations continues qui ont eu lieu ou qui vont avoir lieu sont :

- Formation préparation mentale "niveau 1" avec G. SERO en janvier, 15 participants
- Deuxième session préparation mentale "niveau 1" avec G. SERO en avril

Projet sur l'année prochaine : une session niveau 1 et une session niveau 2 (elle sera réservée à ceux ayant participé au niveau 1 en 2019)

- Formation gestion des phénomènes de groupe et discriminations avec E. VERDIER en juin

Antoine LIGONNIERE informe de la création d'une plateforme pour l'emploi afin de mettre en relation les clubs et les entraîneurs diplômés. Cet outil semble nécessaire aujourd'hui au vu d'une part du nombre croissant de diplômés sur le marché du travail (formés entre autres par l'IRFBB de la Ligue) et de la professionnalisation des clubs d'autre part.

## **II – Dossiers soumis à décision du Comité Directeur**

### **a) Approbation de l'avenant aux règlements sportifs particuliers suite à la décision de modification des championnats R2**

Le Secrétaire Général informe que ce point est porté à l'ordre du jour du Comité Directeur afin de permettre la transition vers la nouvelle formule de championnat approuvée en Novembre.

Jean Pierre BAILLY présente cette transition.

Maxime LEROUX soumet l'avenant règlementaire suivant au vote :

**PRE-NATIONALE MASCULINE** : (1 poule de 15 équipes).

- d) Les équipes classées 11<sup>ème</sup>, 12<sup>ème</sup>, 13<sup>ème</sup>, 14<sup>ème</sup> et 15<sup>ème</sup> descendent en RM2.

**RM2 : (Poule A : 12 équipes – Poule B : 13 équipes).**

- c) Les équipes classées 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> de chaque poule, montent en Pré-nationale. En cas d'impossibilité d'accession d'une ou plusieurs de ces 4 équipes, priorité sera donnée aux repêchages des descentes excédentaires de Pré-nationale, puis au classement inter-poules (voir § e) conformément aux dispositions de l'article 67 des Règlements Sportifs Régionaux.
- d) Les équipes classées 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> de la poule A et les équipes classées 12<sup>ème</sup> et 13<sup>ème</sup> de la Poule B descendent en RM3.

**RM3 : (3 poules de 12 équipes).**

- c) Les équipes classées 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> de chaque poule, montent en RM2. En cas d'impossibilité d'accession d'une ou plusieurs de ces 6 équipes, priorité sera donnée aux repêchages des descentes excédentaires de RM2, puis au classement inter-poules (voir § e) conformément aux dispositions de l'article 67 des Règlements Sportifs Régionaux.
- d) Les équipes classées 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> de chaque poule **ainsi que le dernier 10<sup>ème</sup> au classement inter-poule**, descendent en championnat départemental.

**PRE-NATIONALE FEMININE : (1 poule de 14 équipes)**

- d) Les équipes classées 11<sup>ème</sup>, 12<sup>ème</sup>, 13<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup> descendent en RF2.

**RF2 : (2 poules de 12 équipes).**

- c) Les équipes classées 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> de chaque poule, montent en Pré-nationale. En cas d'impossibilité d'accession d'une ou plusieurs de ces 4 équipes, priorité sera donnée aux repêchages des descentes excédentaires de Pré-nationale, puis au classement inter-poules (voir § e) conformément aux dispositions de l'article 67 des Règlements Sportifs Régionaux.
- d) Les équipes classées 12<sup>ème</sup> de chaque poule, descendent en RF3.

**RF3 : (2 poules de 12 équipes).**

- c) Les équipes classées 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> de chaque poule, montent en RF2. En cas d'impossibilité d'accession d'une ou plusieurs de ces 6 équipes, priorité sera donnée aux repêchages des descentes excédentaires de RF2, puis au classement inter-poules (voir § e) conformément aux dispositions de l'article 67 des Règlements Sportifs Régionaux.
- d) Les équipes classées 12<sup>ème</sup> de chaque poule, descendent en Championnat départemental.

Pour : 18, Contre : 0, Abstention : 1

Le Comité Directeur approuve l'avenant aux règlements sportifs particuliers seniors.

### **III – Informations et Bilans**

#### **A – Suivi du projet immobilier**

Jean-Michel DUPONT indique qu'il va présenter ce soir le projet dit « Trocardière » qui serait mutualisé avec le Comité de Loire Atlantique.

A cet effet, il distribue à toutes les personnes présentes un dossier comprenant le résumé de sa présentation, le devis SMC2 et le retour du cabinet d'architecture ainsi que le plan de financement prévisionnel.

Il indique que le Comité Directeur du 13 Mars sera amené à statuer sur le projet et permettra, s'il y a une validation des élus, de confirmer notre intention auprès de la ville de Rezé dans l'attente de la prochaine Assemblée Générale auprès de laquelle une autorisation d'emprunt sera sollicitée.

#### **MATRICE SWOT DU PROJET IMMOBILIER :**

##### DIAGNOSTIC INTERNE : LA LIGUE

#### **FORCES**

- organisme de formation structuré
- existence d'une formation BPJEPS attractive
- ressources humaines pour la mise en place de formations (14 salariés, 3 CTS)
- trésorerie
- volume de licenciés

#### **FAIBLESSES**

- absence d'une grande salle de réunion
- pas d'accès régulier et peu coûteux à un gymnase proche du siège : manque d'autonomie et perte de temps à rechercher des salles
- manque de visibilité et d'exposition du siège
- manque de stationnement

##### DIAGNOSTIC EXTERNE : L'ENVIRONNEMENT

#### **OPPORTUNITÉS**

- développement d'une pratique sportive libre, ponctuelle, payante
- développement du sport en entreprise
- développement du 3x3, discipline olympique
- développement des pratiques non compétitives
- création d'un pôle basket sur Rezé
- volonté de la Ligue et du CD44 de travailler sur un projet mutualisé

#### **MENACES**

- recul de la pratique fédérale
- baisse des financements publics
- positionnement de structures privées pour la pratique "libre" du basketball
- pression sur les infrastructures sportives nantaises, difficultés d'obtenir des créneaux



Suite à cette présentation, Jean Michel DUPONT laisse la parole pour d'éventuelles questions.

Jacques PHILIPPE indique que les bâtiments seraient gérés par un syndicat de copropriété bénévole avec des tantièmes suivant les structures. Au départ le ratio d'utilisation pourrait être dans un premier temps de 50/50, mais pourrait être analysé à l'avenir afin de répartir de façon la plus adaptée. Cette formule a été conseillée par les avocats rencontrés par la Ligue et le Comité 44.

Jean Michel DUPONT informe le Comité Directeur qu'un notaire sera rencontré et qu'il a rencontré notre conseiller bancaire afin de discuter avec lui de l'emprunt éventuel.

Julien SALMON s'interroge sur le projet d'hébergement qui avait été évoqué. Jean Michel DUPONT lui répond que ce projet, n'est plus rattaché au nôtre.

Julien SALMON demande si le préau sera ouvert. Jean Michel DUPONT lui répond que oui, et qu'un modèle similaire existe à Angers (à proximité de la Salle de l'ACBB)

Bernard FOURNIER demande si nous ne pourrions pas faire le siège administratif et les équipements sportifs côte à côte. Yannick OLIVIER répond que cela n'est pas possible, d'un côté il n'y a pas assez d'espace et de l'autre, la parcelle est réservée à des équipements de loisirs.

Jean Michel DUPONT propose de réaliser l'augmentation de licence nécessaire (0.60 euros) en 2 saisons. Philippe NICOLAS s'inquiète du cumul de cette augmentation avec celle prévue pour la baisse prévue de la part des mutations.

Pauline GRATTON lui répond qu'il s'agit là d'un transfert de charge.

Cependant, après échange, Philippe NICOLAS souhaite que soit pris en considération les augmentations de toutes les parties (FFBB-LR-CD) car ce sont les Comités Départementaux qui seront en première ligne.

Yannick OLIVIER demande comment le Comité 49 a fait lors de la construction de son siège.

Philippe NICOLAS lui répond qu'une part de 1,20 euro a été rajoutée au montant des licences mais que celle-ci sera supprimée à la fin de l'emprunt.

Jacques PHILIPPE attend que soit affinée la faisabilité économique. Il indique que l'augmentation de la part comité, notamment pour le projet, sera étudiée dans son Comité.

Nicolas SORIN indique que l'augmentation de 0.60 euro, vue la nature du projet, ne le dérange pas plus que cela. Il estime qu'il nous faut des équipements adaptés pour notre institut de formation.

Également, il demande si sur le projet futur, une étude sur les charges de fonctionnement a été faite par rapport au siège et à la maintenance de la structure sportive.

Yannick OLIVIER indique que ces chiffres ont été estimés, mais qu'aujourd'hui, une étude est menée suivant les coûts actuels.

Il explique également qu'il faudra prendre en compte dans ce projet, s'il est adopté, les éventuelles subventions et négociations avec les fournisseurs. Les charges de fonctionnement pourront être revues à la baisse également.

Jean Michel DUPONT informe que les frais de fonctionnement de l'équipement sportif sont estimés à 20 000 euros annuels.

Bernard FOURNIER pense justement que la commercialisation de l'équipement devra servir à terme à couvrir ces frais.

Enfin, un tour de table est réalisé pour obtenir les avis de chacun.

Armel COCAUD pense qu'il y a un réel besoin.

Bernard DURET pense qu'il s'agit d'un beau projet qui va bien servir dans l'ensemble.

Philippe NICOLAS estime que le projet est très intéressant à un bémol prêt, un élément qu'il avait déjà fait remarquer lors d'un précédent comité directeur, l'iniquité de traitement pour les autres comités par



rapport au Comité 44 et le mélange des genres qu'il peut y avoir entre les salariés du comité 44 qui sont élus à la Ligue.

Bernard FOURNIER indique qu'il n'est pas d'accord avec cela. Dans la mesure où les missions de la Ligue et du Comité ont évolué et qu'il y a une complémentarité. Cette complémentarité existe que l'on soit dans les mêmes locaux ou non.

Benoit FIEVET est favorable au projet, parce que nous avons tout intérêt à développer la formation, le regroupement sur un seul site avec tous les outils est quelque chose de positif.

Julien SALMON avait l'impression que le lieu de Rezé était imposé mais qu'après la discussion de ce soir il comprend mieux les intérêts de cette localisation. La ligue va-t-elle demander l'aval de tous les Comités ou est-elle souveraine dans ses décisions ? Le Président répond que seule l'Assemblée Générale sera décisionnaire.

Françoise TRIBOTE PAUGAM se demande en quoi ce projet va aider les Comités.

Jacques PHILIPPE est favorable au projet. Le seul bémol qu'il y met à ce jour est la capacité économique de son Comité à s'engager sur une telle hauteur de financement. La conjoncture actuelle n'étant pas facile.

Jean Pierre BAILLY soutien ce projet, il indique avoir un peu de mal avec la réflexion de Philippe NICOLAS sur la connivence entre les salariés qui sont élus (d'un côté comme de l'autre), il estime que ce n'est pas le rapprochement géographique qui fera devenir malhonnête ces personnes-là.

Cynthia LE QUILLIEC estime que c'est un beau projet.

Agnès FAUCHARD pense que c'est un super projet. Elle y voit l'opportunité d'un travail pour la réussite de nos jeunes, nos techniciens. Concernant le rapprochement Ligue / Comité, elle rappelle que jadis, ces deux structures étaient déjà ensemble (maison rouge).

Bernard MICHON indique que pour lui il s'agit belle opportunité qu'il faut saisir. Au départ, il était circonspect, mais une dynamique se met en place, il indique aussi que d'autres régions ont déjà des sièges CD/LR. Nous sommes dans une période charnière, il y a un désengagement de l'Etat, il faut que nous prenions notre destin en main.

Yannick OLIVIER est bien entendu favorable à ce projet. Nous sommes sur une migration du sport en général et du nôtre en particulier, c'est une vraie opportunité. Il n'est pas du tout inquiet sur la capacité d'utilisation et la commercialisation de la salle. Il y a une complémentarité entre la Ligue et le Comité. Nous pourrions ouvrir des sessions basket santé par exemple.

Il faut développer de nouvelles choses pour contrer les baisses de licenciés.

Il redit, comme Bernard MICHON, que plusieurs Ligues et Comités réfléchissent à des sièges mutualisés. Pour sa part, pour répondre à Philippe NICOLAS, il indique qu'il n'y a aucune ambiguïté au statut élu/salarié d'une autre structure et qu'à ce jour, il ne sait pas s'il sera candidat à un nouveau mandat.

Gaël BALAT se dit gêné par le rapprochement de la Ligue avec un Comité en laissant de côté les 4 autres. Sandrine PASCO adhère au projet. Elle entend bien les inquiétudes sur le financement de ce projet et estime qu'il faudrait ficeler la communication autour de ce projet et de son financement.

Fabien MORINIERE pense qu'il s'agit d'un projet ambitieux et qui tient la route. Vis-à-vis de la connivence des salariés du comité qui sont élus à la Ligue il demande ce que l'on doit dire des Présidents de clubs qui sont élus ? Il attire l'attention sur l'augmentation des licences qui ne sera pas neutre pour les clubs.

Antoine LIGONNIERE voit un projet ambitieux et un bel outil de travail pour l'avenir pour les techniciens. Cela permettra d'avoir un outil performant et qui permettra de diversifier encore plus notre activité.

Thierry MOULLEC pense qu'il est un des plus anciens autour de cette table et qu'il avait déjà suggéré au Président de l'époque de se rapprocher du Comité pour construire un équipement sportif, la problématique était la même. Il est intimement convaincu qu'il faut faire ce projet. Concernant, le fait que les Comités ne profiteront pas de cet outil, il indique que tout le monde en profitera, le basket en général.

Bernard FOURNIER indique qu'il ne faut pas oublier que si nous avons travaillé sur ce projet c'est que nous sommes partis d'un constat et il ose espérer que toutes les missions de la ligue ne sont pas uniquement au service du comité 44. Cet outil devrait nous permettre de dégager des ressources, et il espère que le développement de notre activité évitera des augmentations de licences dans les années à venir. Il pense également qu'une réflexion doit être menée sur la place et le rôle des élus suite à la professionnalisation de nos structures.



Christophe GUYON trouve qu'il s'agit d'un bon projet, il souhaite soulever le fait que c'est le Comité 44 qui prend une grosse prise de risque financière. L'emprunt sera plus conséquent pour eux que pour la Ligue.

Nicolas SORIN est complètement favorable au projet, il considère que c'est une opportunité pour notre discipline. Nous nous devons d'avoir ce genre d'outil.

Pauline GRATTON est également séduite par le projet. Elle rappelle qu'il s'agit avant tout d'un outil de travail et de développement et que l'activité "business" est pensée dans une stratégie défensive face à la baisse des licenciés. L'idée est avant tout d'avoir un outil pour proposer des formations de qualité et des actions de développement.

Aline LEVALLOIS dit qu'il s'agit d'un beau projet, ambitieux qu'il faut saisir. Elle se rend compte lors de sa venue à la Ligue que les locaux ne sont plus adaptés.

Maxime LEROUX est pour sa part favorable au projet.

Jean Michel DUPONT souhaite remercier l'ensemble des élus pour les échanges.

Il indique, concernant les aides que nous pourrions avoir, que le projet arrive au bon moment et que nous pourrions avoir des opportunités que nous n'aurons sûrement pas demain. Cependant, nous ne pouvons pas anticiper celles-ci.

Julien SALMON demande si le fait que le Comité 44 ne vote pas en faveur de ce projet a été pensé.

Jean Michel DUPONT lui indique que cela sera vu en temps et en heure.

## **B – Retour sur les évènements**

### **1 – TIC U13**

Bernard FOURNIER, en charge de cet évènement fait le bilan de l'opération. Il rappelle l'organisation technique/sportive, logistique et locale que ce projet a nécessité. L'enquête envoyée aux parties prenantes après le TIC révèle une satisfaction générale des participants. Seul l'éloignement entre les salles et les hôtels a été regretté ainsi que la capacité de la salle pour la finale. Il rappelle qu'un club capable de mobiliser une cinquantaine de bénévoles sur 3 jours est gage du succès de l'évènement. L'investissement du club de Nort sur Erdre a été saluée ainsi que les différents membres de l'équipe organisatrice ligue. Le budget a été respecté et permet de laisser une recette bar au club. C'est un évènement fédérateur pour les comités.

Le Président remercie Bernard FOURNIER pour l'ensemble du travail réalisé sur la préparation de ce tournoi.

### **2 – Stages et Réunions CRO**

Nicolas SORIN fait part des évènements organisés par sa commission :

- 15 Janvier : Stage mi-saison des arbitres de championnat de France
- 19 Janvier : Réunion C.R.O / C.D.O
- 09 et 10 Février : Formation de formateur
- 02 Mars : réunion avec le Président de la C.F.O., Stéphane KROEMER
- 09 Mars : journée de féminisation de l'arbitrage

Il indique également que la commission souhaite une intervention arbitrage plus longue au Clinic entraîneur et une réunion ETR Arbitrage.

Nicolas SORIN estime que nous sommes dans une période critique pour l'arbitrage, notamment sur les incivilités récurrentes. Le fait d'assembler l'E.T.R. et l'E.R.O. est important pour échanger sur cette problématique qui ne doit pas concerner que l'E.R.O.

Thierry MOULLEC explique qu'une intervention arbitrage a déjà lieu au Clinic et que nous sommes les seuls en France à avoir mis quelque chose en place. Il estime, comme Fabien MORINIERE que les clubs doivent aussi mettre des outils en place.

Il ne voit pas sur le territoire, des relais pour, notamment la mise en place du protocole. Dans certains départements, il n'est pas fait.

Yannick OLIVIER ne voit pas beaucoup de techniciens qui mettent en place le protocole, il n'y a pas que les élus / dirigeants. Il va dans le sens de Thierry, notamment sur le fait que tous les comités ne jouent pas le jeu, dans un Comité, il n'y a pas d'arbitres en U13.

## **C – Evènements à venir**

### **1 – Commission Basket Jeunes**

Fabien MORINIERE fait part des prochains évènements de sa commission :

- 16 Mars 2019 : Forum Régional du Mini Basket à TRELAZE (49)
- 20 Mars 2019 : Finale Régionale du Challenge Benjamin(e)s à INDRE (44)
- 06 Avril 2019 : Rassemblement des Ecoles Françaises de Mini Basket à MACHECOUL (44)

### **2 – Commission Sportive**

Jean Pierre BAILLY informe le comité directeur que la Commission Sportive a décidé de l'attribution des sites organisateurs des finales :

Finales R2-R3 et U20 : CARQUEFOU BASKET

Finales Jeunes : MOUTIERS SUR LAY

Finales Coupe René Demiannay : AS ST ROGATIEN NANTES

## **Questions diverses**

Philippe NICOLAS informe le Comité Directeur que son Comité a nommé Delphine PASTEAU au poste de Directrice.

La séance est close à 23H15.

***Le Président de la Ligue,  
Jean Michel DUPONT***



***Le Secrétaire Général,  
Maxime LEROUX***

